



HAL
open science

**DU DICTIONNAIRE À LA FORME SCHÉMATIQUE
ET RETOUR? LE CAS DES VERBES AU RADICAL
EN -LEVER LE LEXIQUE ET LA THÉORIE DES
OPÉRATIONS PRÉDICATIVES ET ENONCIATIVES
(TOPE)**

Lionel Dufaye, Lucie Gournay

► **To cite this version:**

Lionel Dufaye, Lucie Gournay. DU DICTIONNAIRE À LA FORME SCHÉMATIQUE ET RETOUR? LE CAS DES VERBES AU RADICAL EN -LEVER LE LEXIQUE ET LA THÉORIE DES OPÉRATIONS PRÉDICATIVES ET ENONCIATIVES (TOPE). *L'information grammaticale*, 2019, 162, pp.19-26. 10.2143/IG.162.0.3286710 . hal-03995399

HAL Id: hal-03995399

<https://hal.u-pec.fr/hal-03995399v1>

Submitted on 18 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU DICTIONNAIRE À LA FORME SCHEMATIQUE ET RETOUR ? LE CAS DES VERBES AU RADICAL EN *-LEVER*

Lionel DUFAYE
Lucie GOURNAY

LE LEXIQUE ET LA THÉORIE DES OPÉRATIONS PRÉDICATIVES ET ENONCIATIVES (TOPE)

Antoine Culioli postule trois types de domaines de représentation, lexical, grammatical et propositionnel (Culioli 1985 : 29). Nous nous interrogerons ici sur le domaine lexical, pour tenter de comprendre ce que la modélisation sémantique développée par la TOPE pourrait apporter aux définitions des dictionnaires.

Le concept de notion selon Culioli remet en cause la stabilité qui lierait un signifiant à un signifié à deux niveaux : d'une part, les notions sont des foisonnements de propriétés non réductibles à un ensemble de traits finis (comme dans une sémantique lexicale classique) ; d'autre part, les notions sont des représentations qui varient de locuteur à locuteur, même au sein d'une même langue. Par ailleurs, les notions se mettent en place en amont du lexique ; le lexique n'est alors qu'un mode de pointage vers des réseaux de propriétés déjà constitués :

Dans son appréhension du monde extérieur, un enfant par exemple, avant même de verbaliser, sait faire tout un tas de choses. [...] Il faut donc bien faire la différence entre savoir représenter et savoir désigner. (Culioli 1985 : 39, c'est nous qui soulignons)

Ainsi, les notions se construisent sur une base ambivalente. D'un côté, elles sont soumises à la régulation des occurrences linguistiques spécifiques à un système. D'un autre côté, elles se construisent extra-linguistiquement, par le biais de la culture et de la praxis, à travers des occurrences phénoménales :

Les notions, au sens où j'en parle ici, sont captées à travers des mots mais elles ne correspondent pas à un lexique dans une langue donnée. Le problème est qu'on appréhende toujours à travers des langues spécifiques, et donc toujours à travers des lexiques, de chercher de toute façon quelles sont les propriétés stables, générales que l'on retrouve en tout état de cause. (Culioli 1985 : 25)

Cette ambivalence transparait à travers la description des notions en tant que « faisceau de propriétés physico-culturelles », où l'adjectif composé « physico » – « culturel » articule en somme une dimension spécifique (qui induit la possibilité d'un relativisme « culturel ») et une dimension universelle (la praxéologie « physique » supposant qu'une forme d'identification est possible en dépit des variations culturelles).

Quel peut être le rôle du linguiste dans la méta-représentation des notions auxquelles renvoient les marqueurs ? Ou plus exactement, quel type de notion est pertinente pour le linguiste. Par exemple, un mot comme /tamanoir/, qui présente sans doute un intérêt pour le lexicologue, semble peu susceptible de donner lieu à un article de Théorie des Opérations Prédicatives Enonciatives. Ce qui est paradoxal, c'est que pour illustrer la notion, Antoine Culioli (il n'est pas le seul) évoque souvent le cas de /chien/ (*Ca c'est un chien!* etc.), mais en réalité combien d'articles de la TOPE sont consacrés à un animal ? Si les animaux, ou les objets, servent souvent d'illustration au concept de notion et de domaine notionnel, ce sont surtout les notions grammaticales qui sont l'objet d'application de ces concepts: déterminations, prépositions, marqueurs d'aspects, auxiliaires de modalités, coordination, subordination... Il est vrai que plusieurs études ont également porté sur du lexique¹ mais il s'agit essentiellement de verbes, et qui plus est de verbes fortement polysémiques : eg. Franckel et al. 1997 sur PASSER, de Vogüé et Paillard 1997 sur SUIVRE, de Vogüé 2004 sur FILER, Lebaud 2004 sur TOUCHER, Doro-Mégy 2008... De fait, des verbes monosémiques comme DECALCIFIER ou KLAXONNER auront moins de chances de retenir l'attention. En réalité, la frontière entre les domaines du lexique et de la grammaire est poreuse et les verbes ou noms polysémiques retenus pour les études TOPE ont une variation de sens corrélée à la diversité de leur distribution syntaxique.

Une autre source d'intérêt, là encore à mi-chemin entre le grammatical et le lexical, est l'interaction de la base lexicale avec les processus morphologiques. Autrement dit, ce n'est pas tant la notion en tant que telle qui intéresse les recherches de la TOPE que ce qu'il y a de modélisable dans la notion, ainsi que nous souhaitons l'illustrer avec l'analyse qui suit à partir de l'étude de LEVER et ses dérivés. Nous tenterons de montrer à partir de cette étude des verbes en *-LEVER* que le travail abstrait mené dans le cadre de la TOPE en sémantique lexicale peut apporter des pistes de réflexion pour réduire la récursivité des dictionnaires, notamment dans le cas des verbes traditionnellement désignés comme *synonymes*².

1. On peut citer la première en date sur LIT (Lebaud et Franckel 1992) et l'une des dernières sur les noms de parties du corps humain (Bertin 2018)

2. Dans cet article, le terme *synonyme* réfère à une relation de voisinage sémantique qui permet que deux lexèmes, dans un contexte précis, soient interchangeables sans qu'il y ait un changement de sens important.

LEVER ET SES DÉRIVÉS EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

LEVER peut entrer en relation de synonymie avec ses dérivés en *sou-*, *pré-*, *é-*, *en-* et *re-*. Par exemple, on peut lever l'impôt ou prélever l'impôt. Si on regarde des exemples de ces deux expressions, on comprend que dans le premier cas, on focalise sur une collecte d'argent, dans le second, on s'intéresse à la façon dont s'effectue la collecte : *prélever l'impôt à la source*. Ces relations de voisinage sémantique sont observables entre deux voire trois verbes en -LEVER : (...) *le groupe des travailleurs risque de se lever contre l'employeur*³ ; (...) *si quelqu'un le faisait, il voyait s'élever contre lui la même hostilité, (...)* ; *Exploitant le mécontentement des Egyptiens, le régent (...) poussa son propre enfant, Nec-tanabô, à se soulever contre le roi (...)*. Dans ces exemples, LEVER, SOULEVER et S'ELEVER, combinés à la préposition CONTRE, se rapprochent de *se dresser contre*.

LEVER et ses dérivés peuvent aussi entrer en relation d'antonymie : *si on lève une objection*, on la supprime, alors que *si on élève ou on soulève une objection*, on apporte une objection parce qu'on est dans le camp adverse (cf. *élever/opposer*) ou indépendamment de tout positionnement (cf. *soulever/émettre*).

Comment rendre compte de ces relations de synonymie et d'antonymie partielles – acquises de manière évidemment inconsciente par les francophones – et de la répartition des tâches sémantiques entre LEVER et ses dérivés ?

Les manques relevés dans les dictionnaires dans le traitement des synonymes

On pourrait s'attendre à trouver dans les dictionnaires les explications entre les relations sémantiques complexes qui existent entre les verbes apparentés, autrement dit, entre les paradigmes s'articulant autour d'un même radical mais se caractérisant par des variations préfixales. Il serait intéressant notamment pour un non-francophone d'avoir accès à la différence d'emploi entre *soulever* et *lever* ou *soupeser* et *peser* par exemple. Mais telles qu'elles apparaissent dans les dictionnaires, les définitions sont à la fois récursives et réduites, ce qui ne permet pas de distinguer les spécificités sémantiques des verbes apparentés. Ainsi, la distinction que nous avons effectuée plus haut entre *prélever* et *lever* dans le contexte de l'impôt, ne sera pas mentionnée dans un dictionnaire.

L'insuffisance des dictionnaires au sujet des synonymes a été pointée du doigt par de nombreux auteurs parmi lesquels Pierre Benjamin Lafaye, qui en réponse à ces manques, écrit les *synonymes français* en 1841. Pour le philologue, les synonymes ne sont que des synonymes partiels dont les relations peuvent être représentées par des schémas (cercles se recoupant partiellement, schémas en marguerite etc. (cf. Lafaye 1841 : 32)). L'ouvrage de Lafaye a pour objectif de rendre compte des différences de sens

entre les synonymes et il utilise pour ce faire des gloses relativement abstraites : « Ce qui est levé est ôté ; ce qu'on élève tend à prendre le dessus [par rapport à d'autres éléments comparables] » (Ibid : 315). Cependant, l'organisation en entrées de deux ou trois synonymes conduit à des définitions qui ne sont pas satisfaisantes. LEVER par exemple voit sa définition varier d'entrée en entrée, selon qu'il est comparé à SOULEVER, ELEVER etc. On constate aussi des redondances : ainsi, « SOULEVER comme expression composée indique plus d'efforts et de résistance » (Ibid : 364) que LEVER ; de même que « ELEVER suppose plus d'efforts et une opération plus difficile » (Ibid : 315) que LEVER. Et ces redondances donnent lieu à des interrogations : qu'est-ce qui distinguerait dans ce cas ELEVER de SOULEVER ?

On retrouve la citation de Lafaye sur ELEVER dans *Le Trésor de la Langue Française* (1974-1994)⁴ paru en 2004 sous forme numérique⁵. Plus généralement, on observe dans ce dictionnaire, bien connu des linguistes, le recours à des gloses vagues⁶. Parfois, la même glose vague est d'ailleurs reprise pour deux verbes apparentés différents. C'est le cas avec LEVER et SOULEVER qui ont tous les deux comme premier sens recensé « déplacer quelque chose de bas en haut ». Cette glose ne rend pas compte des différences entre LEVER et SOULEVER que le lecteur francophone connaît sans le savoir. Considérons par exemple le « quelque chose » cité dans la définition. Parle-t-on du même « quelque chose » pour LEVER et SOULEVER ? Dans Gournay 2016, il est montré à partir de Frantext que LEVER est majoritairement employé comme verbe pronominal (57%) et que lorsqu'il est suivi d'un GN objet ce dernier réfère dans plus d'un cas sur deux à une partie du corps (*lever la main*). Quand le GN, complément de LEVER, réfère a priori à « quelque chose », on constate le renvoi à sens strictement figuré de l'expression globale (*lever le voile = montrer, lever son verre = honorer* de sorte qu'il n'y a pas en jeu l'existence prédiquée d'un voile ou d'un verre. Cette dimension figurée ne se retrouve pas avec SOULEVER comme nous le verrons ci-dessous. Il apparaît que l'objet désigné par « quelque chose » mériterait une détermination supplémentaire.

Aux gloses imprécises, s'ajoute le recours à des définitions récursives. Ainsi, SOULEVER équivaut à « lever légèrement », ENLEVER à « [porter] en soulevant rapidement », PRELEVER, au sens « d'exiger comme dû » est synonyme de LEVER etc. Les définitions d'un verbe en -LEVER s'appuient donc en partie sur le recours aux autres verbes en -LEVER, autrement dit, les synonymes apparentés eux-mêmes.

4. Le TLF s'appuie sur une bibliographie importante d'études, parmi lesquelles de nombreuses remontent au 19^{ème} et début 20^{ème} siècles. A voir sur : <http://stella.atilf.fr/TLF/TLFBib1.pdf>

5. *Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF – CNRS & Université de Lorraine

6. On retrouve le même type de gloses vagues et la mobilisation des synonymes apparentés dans tous les dictionnaires (par exemple « Mouvoir de bas en haut » pour *Le petit Robert*).

3. Exemples extraits de GOOGLE SCHOLAR.

En comparaison avec le TFL, le *Dictionnaire des verbes du français actuel* (Florea & Fuchs, 2010), qui vise un public d'apprenants du français, a relativement moins recours aux synonymes apparentés en -LEVER dans les définitions de LEVER et ses dérivés. D'autres synonymes, qui ne sont pas de la famille de LEVER, sont néanmoins largement mobilisés comme *augmenter, supprimer, prendre, se dresser*, que l'on retrouve dans plusieurs entrées de dérivés en -LEVER. Ces synonymes non apparentés peuvent aussi se faire écho d'une entrée de verbe à l'autre. Par exemple, on trouve des verbes proches de *ôter* dans 4 définitions : *extirper* pour *enlever*, *écarter-lever*, *extraire-prélever* et *dégager-relever*. Enfin, dans le *Dictionnaire du français actuel*, les auteurs choisissent de ne pas signaler les emplois collocationnels. Par exemple *lever un lièvre* est présenté uniquement comme un terme de chasse. On retrouve donc ici aussi l'incapacité à donner les critères de répartition des tâches entre verbes apparentés.

De façon générale, si on étend le parcours critique des dictionnaires, on remarque que les manquements signalés par Lafaye (1841) sont toujours d'actualité et que la présentation des synonymes, qu'ils soient apparentés ou non, n'a pas évolué. L'emploi de gloses vagues et de définitions en partie récursives ne permet pas de saisir les spécificités des verbes voisins et on note au passage soit des impasses sur certains emplois pourtant courants, soit des mises en avant d'emplois peu ou pas attestés dans les corpus. Enfin, concernant les verbes en -LEVER, il est intéressant de noter qu'aucun des dictionnaires consultés ne signale les relations d'antonymie qui surgissent selon les contextes.

Nous verrons que, dans le cadre de la TOPE, les travaux en sémantique lexicale ont pour résultats d'identifier des paramètres de construction du sens qui pourraient intéresser les lexicographes.

L'APPROCHE TOPE ET LES PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES MISES AU JOUR

Pour reprendre les termes de Culioli (1987 : 116⁷), dans le cadre de la TOPE, « l'analyse d'un marqueur (...) doit aboutir à une représentation formelle ayant des caractéristiques stables et contrôlables. » Ainsi, pour chaque marqueur, on pourrait mettre au jour une opération sémantique complexe qui distinguerait le marqueur des autres et ce, quel que soit son emploi en contexte. L'opération invariante (donc stable) ne serait pas le produit d'une paraphrase *ad hoc*. Au contraire, le linguiste mobiliserait un ensemble fini (donc contrôlable) d'opérations sémantiques.

La formulation de l'instruction invariante est le fruit, non pas d'une paraphrase intuitive mais d'une modélisation s'appuyant sur une démarche hypothético-déductive, reposant sur des données et des manipulations observables ; par exemple, on comparera les emplois attestables et les non attestables ainsi que les contraintes du marqueur en fonction des contextes, les différences d'interprétation, les substitutions possibles etc. Contrairement à d'autres approches

linguistiques à la recherche d'une invariance sémantique, la TOPE ne postule pas de noyau sémantique primitif d'*a priori* sémantiques : il n'y a pas cette idée qu'il existe des valeurs premières, qui seraient d'abord concrètes ou spatiales par exemple. Et surtout, pour un marqueur donné, la valeur prototypique (la plus spontanée en introspection) n'est pas considérée comme première ou principale.

Les recherches TOPE appliquées aux marqueurs grammaticaux ont eu comme résultat l'amélioration de manuels d'analyse (par exemple, Bouscaren & Chuquet 1987) et la sortie de grammaires pour étudiants (Larrea & Rivière 1991). Dans ces ouvrages, l'analyse formelle n'émerge pas mais les éléments de classements ou les fonctionnements décrits s'appuient sur une analyse préalable en conformité avec les analyses TOPE des marqueurs grammaticaux.

Appliquées aux marqueurs lexicaux, la représentation formelle n'a pas encore prouvé sa transférabilité. Or on pourrait s'attendre à ce que les études publiées forment des modèles ou des pistes de réflexion pour l'amélioration des dictionnaires.

Il se trouve que si les analyses TOPE en sémantique lexicale ont débuté il y a bien vingt-cinq ans, elles ont du mal à se faire entendre en dehors d'un cercle restreint de linguistes. Elles sont généralement ignorées car jugées opaques voire incompréhensibles ou même discréditées par le caractère invérifiable de ce qu'elles avancent (Larrivée 2008 : 8).

« Etant donné un site (rive), arriver constitue ce site comme localisateur contingent d'un terme X (ou d'un procès P). »
Franckel et al. (1992 :12)

On peut reconnaître qu'une forme schématique comme celle formulée juste au-dessus, demeure énigmatique en dehors de son contexte argumentatif. En effet, contrairement à la définition du dictionnaire, elle est abstraite et ne mobilise aucun élément de représentation transparent pour l'intuition comme ce serait le cas avec une représentation à base spatiale. Le lecteur qui la découvre doit se demander ce qu'est un *site*, et ne peut comprendre la référence de « localisateur contingent d'un terme » (Ibid). Pour saisir les implications de cette forme schématique, et comment elle rend compte de l'invariance d'un marqueur et du potentiel de variation, il faut la resituer dans la démarche hypothético-déductive dont elle est l'aboutissement. Ainsi, dans son contexte argumentatif, la forme schématique est à décoder en fonction d'éléments de sens mis en avant par une analyse fondée sur des observables. La question est de savoir si ces éléments de sens peuvent être présentés d'une manière ou d'une autre à un public élargi.

Un autre reproche fait à la sémantique lexicale TOPE porte sur « l'énormité du chantier » (Lebaud 2004 : 51), et cette idée qu'on a affaire à un programme infaisable. Pourtant, il faut reconnaître que les analyses TOPE déjà effectuées dégagent des propriétés sémantiques qui permettent de mettre le doigt sur des fonctionnements qu'il serait profitable de préciser dans les dictionnaires. De plus, ces analyses exposent les fondements d'une méthode permettant de cerner le lexème dans la complexité de sa polysémie

7. [1987] 1990 : 116

apparente et de sa synonymie ressentie vis-à-vis d'autres marqueurs ayant une sémantique connexe. Ainsi, sans doute ne serait-il pas vain de commencer à exploiter ces études en considérant comment elles peuvent aider à revisiter ou améliorer la représentation du sens dans les dictionnaires.

A titre d'illustration, nous allons tenter, à partir d'une étude sur LEVER, de mettre en avant les propriétés sémantiques cernées par l'analyse TOPE et susceptibles d'être reprises dans une définition à but explicatif.

LES ÉLÉMENTS SÉMANTIQUES CONSTITUTIFS DE LEVER

Dans une première étude (Gournay 2016), LEVER a été principalement comparé à SE METTRE DEBOUT, MONTER et SOULEVER. L'hypothèse finale de cet article est que LEVER dénote un changement d'état qui a trois particularités concernant la téléonomie, le changement d'état et la transitivité.

Quand on compare SE METTRE DEBOUT et SE LEVER, on constate qu'en discours⁸ ils se répartissent les emplois en fonction de la visée qui est exprimée. Seul SE METTRE DEBOUT permet la référence à une position verticale qui constitue un but en soi comme dans « à 10 mois, il se mettait déjà debout dans son parc » et on aurait bien moins spontanément « à 10 mois, il se levait déjà dans son parc ». Si la position verticale n'est qu'une étape pour atteindre un objectif (par exemple, attraper une télécommande), alors c'est LEVER qui apparaît de manière privilégiée : « à 15 mois, il se levait déjà pour attraper la télécommande »⁹.

Quand on compare MONTER et LEVER, on peut observer qu'avec LEVER, le changement d'état exprimé est en opposition à l'état initial, ce qui n'est pas le cas avec MONTER. Si la grogne, déjà existante, monte, des voix, auparavant muettes, se lèvent soudainement pour dire haut et fort leur désaccord. De même, si on monte le volume, pour qu'il soit plus fort, on ne pourra lever le son que si celui-ci était en sourdine. Avec LEVER, il y a une rupture qualitative entre l'avant et l'après dans un même site, ce qui entraîne la possibilité de construire des occurrences de notions en altérité : du son, des voix quand il y avait du silence ; mais aussi, l'espoir quand il n'y avait pas d'espoir.

Enfin, quand on compare (SE) SOULEVER et (SE) LEVER, on s'aperçoit que l'intuition, qui nous amènerait à penser qu'avec SOULEVER on fait « plus d'efforts et de résistance » (Lafaye 1841 : 364), n'est pas fiable. En effet, elle ne rend pas compte des différences d'emplois des deux verbes. Notamment, un élément de sens constitutif de LEVER, avec ou sans le pronom réflexif, se trouve être la réflexivité. Ainsi on lève les jambes (ses propres

jambes) pour laisser passer l'aspirateur, mais l'infirmière soulèvera les jambes du malade. La transitivité construite par SOULEVER n'apparaît pas avec LEVER, de sorte que dans le schéma en LEVER+COD, le changement d'état du référent du COD n'est pas ce qui est visé. Ceci explique la fréquence d'emplois collocationnels de LEVER (par exemple « lever le voile ») où LEVER+COD forme un bloc (cf. « dévoiler ») et le nom agit comme un spécifieur de LEVER.

Dans Gournay (2016), certains emplois de LEVER en V+COD sont qualifiés de causatifs et le sujet grammatical réfère alors à un agent déclencheur d'un fonctionnement réflexif. Ainsi, « je lève les enfants à 8h » correspondrait à « je fais que les enfants se lèvent ». LEVER serait alors un verbe à alternance causative¹⁰ et malgré la construction linéaire en V+COD conserverait son caractère intrinsèquement réflexif.

Les manipulations diverses dans Gournay (2016) font émerger trois caractéristiques stables pour LEVER :

- il est associé à une téléonomie externe¹¹ : le but n'est pas qu'une entité quelconque soit « en haut » mais que le changement d'état exprimé par LEVER permette le passage à l'action visée ;
- il exprime un changement d'état en opposition : comme on passe de la position statique assise ou couché à la position debout ouvrant sur la marche, LEVER construit dans tous ses emplois une altérité qualitative maximale entre un avant et un après, sans spécifier les propriétés internes de ce changement.
- il impose une interprétation réflexive qui transcende la distribution du verbe (même quand il y a un COD apparent, ce n'est pas lui qui est visé par l'action).

ANALYSE COMPARÉE DES ALTERNANCES PRÉFIXÉES

Dans la continuité de Gournay 2016, nous souhaitons présenter des arguments pour expliquer la répartition des tâches sémantiques entre LEVER et trois de ses dérivés : ELEVER, ENLEVER, et SOULEVER.

Nous adhérons aux positions de Paillard (1998) et Jalenques (2002) concernant le rôle de relateur des préverbes et la variabilité de leur portée, mais ne traiterons pas ici des préverbes en eux-mêmes. Comme Jalenques, nous défendons une approche qui peut se définir « contre une sémantique de l'évidence » (Ibid : 89) et préférons à l'intuition introspective peu fiable des locuteurs, une analyse des emplois des verbes en contexte. Ainsi, des observations sont menées à partir de deux corpus contemporains issus

10. Dans une approche générative, on dirait qu'il y a une montée du verbe lexical sur le verbe causateur du VP-shell.

11. Nous appelons « téléonomie externe » l'expression d'une finalité qui ne porte pas sur le changement d'état du complément de rang 1 (ou son équivalent) de la relation prédicative. Si je lève la main, ce n'est pas pour qu'elle soit levée, mais pour me permettre de prendre la parole. Si je me lève, ce n'est pas pour être positionné à la verticale.

8. Le corpus de Gournay 2016 est issu d'une requête sous Frantext avec les critères suivants : textes postérieurs à 1940, LEVER + Flexion de verbe. De ce corpus, ont été extraits les 425 premières occurrences hors « le levant ». Les observations faites dans le corpus FRANTEXT ont été ensuite vérifiées par des requêtes GOOGLE.

9. A partir des observations faites sur les corpus.

de la base de romans contemporains Codext¹² (784 occurrences des 4 verbes étudiés), de la base d'écrits scientifiques Scientext¹³ (756 occurrences). D'autres exemples sont extraits de Factiva, en fonction des besoins de la démonstration.

ELEVER : marqueur de processus gradable

Les emplois des verbes en -LEVER sont globalement de deux ordres : soit on se trouve dans la représentation d'un changement d'état constatable, associé à une localisation donnée, (cf. « lever la tête », « s'enlever de là »), soit on a la représentation d'un changement d'état abstrait, associé à une péripétie (cf. « ça soulève un problème », « elle s'est élevée contre l'autorité »). Il y a une relation de quasi-synonymie ou d'antonymie pour les deux types généraux d'emploi.

Considérons les exemples 1 à 2, qui illustrent des changements d'états constatables.

- (1) Un froissement attire mon attention mais le vieux en face de moi **lève la main**, m'obligeant à le regarder. (Codext)
- (2) Anabel délia sa main de cette étreinte. Elle **l'éleva** jusqu'au visage de Tom. Il fouilla dans ses poches, en sortit quelques billets froissés et entraîna Anabel à sa suite. (Codext)

Dans ces exemples, LEVER et ELEVER apparaissent dans des contextes qui sont proches (on fait un mouvement de la main) mais dans lesquels la substitution est difficile : « ?le vieux élève la main, m'obligeant à le regarder » ; « ?elle délia sa main et la leva jusqu'au visage de Tom ». Dans le premier cas, le mouvement de la main est représenté globalement et associé à une visée (attirer l'attention) ; dans le second, le mouvement de la main est représenté en fonction d'un processus et de son point d'aboutissement (le visage de Tom).

On retrouve entre ELEVER et LEVER cette différence aspectuelle qui touche à la prise en compte ou non d'un point situé sur un gradient. Ainsi, le procès ELEVER va apparaître quand on se focalise sur un processus dont le terme d'arrivée est un point d'aboutissement assimilable à un point culminant (s'élever dans le ciel, élever le niveau de la classe, la dette s'élève à (quand on la compte), élever X au rang de chef suprême). Cette opposition aspectuelle entre LEVER et ELEVER, explique pourquoi ELEVER est possible en référence à une intensité gradable, contrairement à LEVER :

- (3) – Lui ? dit Noël entre ses dents. Mais il est nouveau, merde.
– Il a onze ans de service, rétorqua Retancourt.

12. Codext est un corpus français / anglais développé à l'Université Paris Est Créteil par l'EA IMAGER. Les requêtes pour cette étude ont été conduites dans le sous-corpus français, littéraire (16 romans de 16 auteurs contemporains).

13. Scientext est un corpus accessible en ligne <http://scientext.msh-alpes.fr/>. Les requêtes ont été conduites dans le sous-corpus de textes scientifiques français.

- Je suis contre, dit Noël en **élevant le ton**. Ce gars ne vous protégera pas, commissaire, il n'en a pas la moindre envie. (Codext)

L'exemple (3) montre que l'on peut « élever le ton » lors d'une discussion, selon un gradient inhérent à la notion de « ton ». Au contraire, « lever le ton » n'est pas attesté. Cependant avec « voix », les deux verbes sont attestés :

- (4) Quand Nanette **lève la voix** dans la rue, pour gronder sa fille, elle sent que les regards sont plus « persistants ». (Factiva)
- (5) Pour diriger la manœuvre, le sélectionneur se tient toujours au cœur du jeu. Il exhorte à augmenter le rythme, puis **élève la voix** de plus belle pour que ses hommes se replacent. (Factiva)
- (6) Une **voix neutre s'éleva**, sans émotion.
– Ça faisait longtemps que j'attendais ce moment. (Codext)

Les exemples (4), (5), (6) illustrent le fait observé dans nos corpus que « lever la voix » est systématiquement comparable à « crier, gronder... » alors que ce n'est pas le cas avec ELEVER. En (4), on construit une opposition entre une voix qu'on n'entend pas et une voix qui se démarque. En (5), on retrouve la construction d'un gradient et d'un processus, ce dernier étant explicité par la locution « de plus en plus belle ». On notera que cette locution serait impossible avec LEVER : « ?*quand Nanette lève la voix de plus belle ». De même, en (6), il semble impossible d'avoir LEVER (cf. « *une voix neutre se leva, sans émotion ») en raison de la qualification « sans émotion » qui conduit à une focalisation sur les propriétés internes du procès. Avec LEVER, seule la téléonomie extérieure est pertinente et dans le corpus on ne peut avoir que des énoncés du type : *Une voix se lève pour dire* etc.

Ce qui distingue LEVER d'ELEVER tient à une différence aspectuelle : avec ELEVER, on construit un processus gradable en étapes ou degrés jusqu'à un sommet ; avec LEVER, on réfère à ce qui est rendu possible, du fait de cette action initiale. Dès lors qu'il n'est pas question de processus discrétisé, LEVER n'est pas envisageable. Ainsi on *lève les enfants* pour qu'ils commencent leur journée, alors qu'on les réveille tout doucement – et avec *réveiller* on se focalise sur les propriétés internes du procès. Quand, au contraire, on *élève des enfants*, c'est pour les amener au stade de l'adulte autonome.

SOULEVER et la relation sémantique de transitivité

Il est possible que les usages entre LEVER et ses dérivés laissent apparaître quelques flottements d'un locuteur à l'autre, ou que les contextes discursifs soient si fins qu'on ait l'impression d'avoir de la synonymie parfaite. Cela semble à premier vue être le cas dans ces trois exemples :

- (7) Le conseil communal a ensuite tenu à exprimer son soutien à la société civile qui s'est **levée contre le projet** de loi des visites domiciliaires du gouvernement fédéral. Une motion a été adoptée à l'unanimité pour

inviter le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi en question. (Factiva)

- (8) L'opposition de droite et d'extrême droite s'est **élevée contre le projet** de ramener à 80 km/h la vitesse maximale sur certaines routes secondaires, une mesure que le gouvernement devrait officialiser ce mardi à l'occasion d'un Comité interministériel... (Factiva)
- (9) Craignant une montée de la délinquance et du trafic, une partie des riverains s'était **soulevée contre le projet**, reprochant notamment aux autorités le choix de l'emplacement. Depuis, des bagarres ont parfois eu lieu... (Factiva)

Une traduction rapide vers l'anglais permet néanmoins de distinguer ces occurrences de verbes en LEVER. Dans (7), on aurait « who stood against the project » ; en (8), « had argued against the project » et en (9), « had fought against the project ». Dans tous ces énoncés, il est question d'une situation d'antagonisme explicitée par CONTRE en français ou AGAINST en anglais. L'antagonisme en question se situe entre un collectif et une autorité. Avec LEVER on réfère à la position prise par le sujet collectif « la société civile » en opposition à une décision gouvernementale. En (7), on parle d'un ensemble d'actes politiques (débats, petites phrases, motions etc.) permettant à un groupement d'exprimer son désaccord avec les décisions d'un autre. On retrouve une analogie avec *les voix qui s'élèvent* et cette idée de processus qui monte en puissance. Avec SOULEVER, il est question d'un changement radical de statut : des riverains, passent du statut de citoyens à celui d'ennemis face à une autorité. Malgré la quasi-synonymie de ces trois exemples, on s'aperçoit que la substitution des verbes peut entraîner un changement de sens. Par exemple, « l'opposition de droite s'est soulevée contre le projet » impliquerait qu'on sort des manœuvres politiques démocratiques attendues. La transitivité associée à SOULEVER focaliserait alors sur le renversement de projet visé et non, comme c'est le cas avec LEVER, sur le processus politique construit par la simple mention « d'opposition de droite ».

Avec SOULEVER, quel que soit le contexte ou la distribution, on s'intéresse au changement d'état mis en scène par le procès lui-même. On trouve des oppositions entre LEVER et SOULEVER, associés à des actions concrètes, pour lesquelles il n'est pas possible de mobiliser la notion d'effort.

- (10) Comment feriez-vous pour réunir ces neuf points en traçant quatre droites sans soulever votre stylo et sans repasser sur aucun segment? (Codext)
- (11) Veyrenc lui recopiait Britannicus en grandes lettres. (...) Veyrenc leva son stylo. Il entendait le grain de sable¹⁴ monter l'escalier, il reconnaissait son pas. (Codext)

14. Suite de l'exemple (11) afin de mieux comprendre la référence au « grain de sable » : « (...) Le grain de sable, autrement dit l'occupante du palier, autrement dit Forestier Camille, qu'il surveillait à présent depuis dix-neuf jours. » (Codext)

En (10), il s'agit d'une consigne et le choix de SOULEVER réfère au changement de position du stylo : le stylo est d'abord en contact avec le papier, puis il ne l'est plus. En (11), LEVER permet d'exprimer le changement d'état impliquant le personnage : il écrit, il s'interrompt. Dans les contextes respectifs de ces deux exemples, il est difficile de substituer l'un à l'autre car en (10) « sans repasser sur aucun segment » montre que la focalisation du propos porte sur les conditions d'écriture et en (11) l'énoncé qui suit « il entendait le grain de sable monter l'escalier, il reconnaissait son pas » montre qu'on s'intéresse uniquement au changement d'attention du personnage : « il lève son stylo » indique une nouvelle posture du personnage et non un changement de localisation du stylo, comme ce serait le cas avec SOULEVER. Autrement dit, si au niveau extralinguistique, « leva son stylo » et « soulever son stylo » dénote le même événement, au niveau linguistique le choix de LEVER implique que l'on s'intéresse non pas au stylo qui a quitté le papier mais à la personne qui a arrêté d'écrire. Ainsi, dans ce contexte, le choix de LEVER ou SOULEVER n'influe pas sur la valeur d'existence du référent de « stylo » et la différence de sens entre les deux verbes demeure subtile. Avec des noms abstraits, au contraire, LEVER et SOULEVER entrent en relation d'antonymie, comme on le voit de (12) à (15) :

- (12) Comme nous le verrons, la traduction **soulève des problèmes** particuliers sur les deux plans impliqués par les coordonnées pragmatiques : la différence des codes extralinguistiques, et la singularité des messages. (Scientext)
- (13) Une des **questions soulevées** par Mottet est notamment de déterminer ce que l'élève peut transférer. (Scientext)
- (14) C'est un problème qui est revenu lors de l'analyse des performances des différents systèmes de localisation. Dans le cas des études statiques, **ce problème a été levé** à l'aide du marquage au sol qui est régulier (dalles au sol de dimensions fixes). (Scientext)
- (15) Greenfeld et Kuznicki (1975) ont tenté de **lever l'ambiguïté** entre compétence du modèle et difficulté de la tâche. (Scientext)

Cette relation d'antonymie découle du rapport que chacun des procès entretient avec le référent du COD. SOULEVER, on l'a dit, construit une relation dont le terme est le changement d'état de l'élément exprimé par le COD. En cela, SOULEVER marque une transitivité sémantique et la focalisation du propos porte sur les problèmes en (12) et les questions en (13) qui sont indirectement posés. On passe d'une absence de problème à leur existence. Avec LEVER au contraire de SOULEVER le scénario porte sur le passage d'une situation statique à une autre dynamique. Si le problème en (14) ou l'ambiguïté en (15) disparaissent, c'est qu'on les assimile notionnellement à une situation statique de blocage, d'inertie et que LEVER construit le passage à une nouvelle situation qui permet l'action.

ENLEVER et le repérage par rapport à un site

Dans ces quatre exemples, il est question de noms abstraits qui réfèrent à des problèmes, difficultés, obstacles, ambiguïtés et c'est dans ce contexte que LEVER va être en relation de quasi-synonymie avec ENLEVER.

- (16) Pour **lever le doute** sur l'assignation de la séquence du peptide nous avons résolu la structure de BDI en complexe avec un peptide mimant la queue de l'histone H4 uniquement acétylé sur les lysines 5 et 8 (H4 acK5, 8, 20 mers) (Scientext)
- (17) Pour sortir Lille du rouge, l'ex-homme fort des Verts veut « libérer la parole et **enlever le doute** des têtes ». (Factiva)
- (18) L'abandon de la route des crêtes à cause des vents violents a **enlevé une difficulté** du final de cette épreuve d'ouverture de la saison française. (Factiva)

En (16), (17) et (18), l'emploi de LEVER ou d'ENLEVER dépend de l'explicitation ou non d'un site (ou localisation qui peut être concrète ou abstraite). Ainsi, on enlève « le doute des têtes » (17), ou la « difficulté du final » de l'épreuve (18). Comme LEVER, ENLEVER marque un changement radical, non graduable. Mais contrairement à LEVER, ENLEVER signale que ce changement radical s'établit par rapport à un site initial. Ce site peut être une localisation spatiale, temporelle ou abstraite. On reconnaît cette nécessité d'explicitation le site propre à ENLEVER par rapport à LEVER, SOULEVER et ELEVER à partir de quelques constatations banales :

- (19) ça lève, ça soulève, ça élève, ?*ça enlève
- (20) je lève ma fille, je soulève ma fille, j'élève ma fille, j'enlève ma fille.

Si on reprend le test de la forme vide (Franckel 2006) pour produire les énoncés en (19) on s'aperçoit que le seul énoncé difficilement interprétable est « ?*ça enlève ». Avec « ça lève », on pourra penser à la pâte qui lève. Avec « ça soulève », par assimilation à « ça soulève fort », on se représentera le vent qui soulève les jupes, et avec « ça élève » à une musique qui élève l'âme. Mais avec « ?*ça enlève » l'interprétation semble bloquée. L'indétermination est trop forte car il manque, par rapport à SOULEVER et ELEVER, un autre élément crucial à la relation construite : la référence à un site. Si on introduit une locution adverbiale, alors seulement, l'énoncé redevient interprétable : « ça enlève à tour de bras, ça enlève sec » et l'on parle par exemple d'un territoire où les enlèvements sont fréquents¹⁵. De même si on ajoute un complément, l'énoncé est interprétable : « ça enlève la poussière/le stress ». Ici on voit que la mobilisation d'un patient permet la récupération d'un site inhérent à la notion elle-même (là où se trouve la poussière, le stress). Le site est identifié à un point de départ, qui selon les contextes peut être un support inhérent à une notion (cf. la poussière sur les meubles),

15. Nous reprenons l'exemple d'un énoncé trouvé en ligne. Mais on pourra aussi penser à l'enlèvement des voitures par la fourrière.

un territoire ou un lieu, ou un site associé à une prédication d'existence (cf. le stress que l'on ressent).

Si on considère la série en (20) on constate que les procès exprimés par LEVER, SOULEVER et ELEVER à contexte identique, ne nécessitent pas de repérage quantitatif, en tant que renvoyant à une extension spatio-temporelle. On réfère à des actions qui sont ancrées dans un site homogène, qui peut être une localisation floue (cf. « je lève ma fille tous les matins, là où elle dort », « ils élèvent leur fille là où ils habitent »). Mais avec « j'enlève ma fille », une distinction se fait entre un site associé au changement d'état exprimé et un site initial. C'est cette rupture avec le site initial qui est caractéristique d'ENLEVER et que l'on retrouve dans ses emplois où une comparaison avec ELEVER est envisageable.

- (21) L'air du matin, l'entrain de la besogne, la vision de la justice, **cela enlève**. La fureur d'une chanson le jetait de l'avant. Et il commençait de chanter (POURRAT, *Gaspard*, 1930, p. 90). [cité dans le TLF].

Le contexte, qui était manquant en (19), permet en (21) d'interpréter « cela enlève » en le glosant par « cela transporte », et l'on quitte l'habituel, le train train pour un monde plus audacieux. Avec ELEVER dans un contexte similaire, on aurait l'expression d'un processus qui permet d'atteindre un certain niveau de grandeur ou de bonheur, tout en restant les pieds bien ancrés dans le réel.

CONCLUSION

Les différences sont parfois ténues mais expliquent les options prises en contexte de discours. Effectivement, on voit que l'interprétation possible ou non dépend entièrement de ce qui est construit dans le contexte du discours. A partir de ce qui a été dit précédemment, on se propose d'expliquer les occurrences dans les exemples de (22) à (25).

- (22) Par exemple, un contribuable québécois qui publie des photos de lui sur une plage des Bahamas alors que ce dernier déclare des revenus annuels bas risque de **soulever des soupçons** chez les agents du fisc. (Factiva)
- (23) Comprenez que l'équipe analyse d'abord ce qui a **élevé les soupçons** de l'hôte : la maison, les courants d'air, la vétusté, les petites bêtes. Valérie Allaina rassure, pas de sensationnalisme... (Factiva)
- (24) Dans tous les cas, l'alibi fourni au mari était solide, et l'interrogatoire des domestiques **leva les soupçons**. (Codext)
- (25) Il a fallu du temps pour que Patrick (Daniel Parent) se laisse convaincre de passer le test du polygraphe. Il souhaitait **enlever les soupçons** qui pesaient sur lui concernant la mort d'Agnès, son ex-femme. (Factiva)

En (22) et (23), SOULEVER et ELEVER ont un fonctionnement sémantiquement transitif de sorte qu'on passe d'une absence à une existence de soupçons. Dans les mêmes contextes, on aurait pu avoir EVEILLER et on note d'ailleurs qu'une requête strictement qualitative sur *Google*

books montre la fréquence dominante d'EVEILLER : « éveiller les soupçons », 52100 occurrences¹⁶ ; « soulever les soupçons », 912 occurrences ; « élever les soupçons » 9 occurrences. Il est intéressant de noter qu'ELEVER émerge dans un contexte où l'on peut reconstituer un gradient. En (22), on comprend avec « soulever des soupçons chez les agents du fisc », que l'existence des soupçons est posée sans préalable d'autant qu'une simple photo suffit à déclencher le risque de soupçons. En (23), il y a eu une suite d'indices (d'abord, la maison, puis les courants d'air etc.) qui conduisent jusqu'aux soupçons. Bien que peu idiomatique, selon le dictionnaire ou les statistiques, on voit que l'émergence ici d'ELEVER est rendue possible grâce au contexte propice à une représentation des propriétés internes du procès, ici les étapes qui ont mené aux soupçons.

En (24) et (25), LEVER et ENLEVER impliquent que les soupçons qui existaient disparaissent. Avec LEVER, on exprime avant tout la reprise d'une situation dynamique. Il y avait une situation en suspens, et une fois les soupçons écartés, on entre dans une nouvelle situation compatible avec de nouvelles péripéties. Avec ENLEVER les soupçons, plutôt que ECARTER plus fréquent dans ce type de contexte¹⁷, la pertinence ajoutée porte sur le site original des soupçons exprimés : une fois de plus, c'est le contexte qui finement impose ENLEVER via la relation « qui pesaient sur lui ». Ce qui compte dans cet extrait qui relate les souhaits d'un personnage, ce n'est pas que les soupçons n'existent plus mais qu'il en soit libéré. Le site constitué par le personnage en tant que récepteur des soupçons est mis en avant et ENLEVER, en marquant le passage de ce site à un autre quelconque, permet la focalisation sur l'abandon du site repère initial.

L'illustration que nous avons soumise au lecteur se présente comme une étude liminaire de quatre verbes construits autour d'une base commune -LEVER, et appelle à être complétée et consolidée par la prise en compte de marqueurs sémantiquement connexes. Aussi, nous avons vu tout au long de la démonstration que les relations avec les quasi-synonymes non apparentés (*réveiller, écarter...*) ne pouvaient pas être ignorées. Nous en revenons à l'ampleur du travail déjà mentionnée plus haut et osons espérer que la mise en avant de quelques éléments singularisant de sens pose les bases d'un programme d'analyse offrant un regard nouveau sur les enjeux et les pratiques lexicographiques.

Lionel DUFAYE
(Université Paris Est, EA LISAA, UPEM)

Lucie GOURNAY
(Université Paris Est, EA IMAGER, UPEC)

16. Les requêtes GOOGLE faites dans ce paragraphe datent du 14/03/2019.

17. A partir de la base FACTIVA, la requête [enlever les soupçons] sur les 5 dernières années donne 2 résultats. La requête [écarter les soupçons] donne 47 exemples.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTIN T. (2018), *La polysémie des noms de parties du corps, Artère, bouche, cœur, épaule et pied*, Thèse soutenue à l'université de Rouen.
- BOUSCAREN J., CHUQUET J. (1987), *Grammaire et textes anglais : guide pour l'analyse linguistique*, Gap, Ophrys.
- CULIOLI A. (1985), *Notes de séminaire de DEA*, en ligne sur <http://www.dufaye.com/documents/culioli-83-84.pdf>
- CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 1*, Paris: Ophrys.
- DE VOGÜÉ S. (2004), « Syntaxe, référence et identité du verbe *filer* », *Linx*, n° 50, p. 135-167.
- DE VOGÜÉ S., PAILLARD D. (1997), « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation cotextuelle : le cas de *suivre* », in C. Guimier (ed.), *Co-texte et calcul du sens*, Presses universitaires de Caen, p. 41-62.
- DORO-MEGY F. (2008), *Etude croisée de «think», «believe», «croire» et «penser»*, Linguistique contrastive et traduction, numéro spécial, Paris, Ophrys.
- FRANCKEL J.-J. (2006), « Situation, contexte et valeurs référentielles », in *Texte, Contextes, Pratiques*, CRESEF, Université de Metz, p. 51-70.
- FRANCKEL J.-J., LEBAUD D., LHOPITAL A. (1992), « Arriver », *L'Information Grammaticale*, n° 55, p. 12-16.
- FRANCKEL J.-J., PAILLARD D. & SAUNIER É. (1997), « Mode de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer* », *La Locution : entre lexicale, syntaxe et pragmatique*, Paris, Klincksieck, p. 49-68.
- GOURNAY L. (2016), « LEVER...un lièvre en sémantique lexicale », *Linx*, n°70-71, p. 15-29.
- JALENQUES P. (2002), « Étude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle », *Langue française*, n°133, *Le lexicale, entre identité et variation*, p. 74-90
- LAFAYE B. (1841), *Dictionnaires des synonymes français*, Paris.
- LARREYA P., RIVIERE C. (1999), *Grammaire explicative de l'anglais*, London, Longman.
- LARRIVÉE P. (2008), « Qu'est-ce que la sémantique peut dire du sens lexical ? » *Langages*, n° 172, p. 3-13.
- LEBAUD D. (2004), « Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale », *Linx* [En ligne], 50 | 2004, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 16 février 2017. URL : <http://linx.revues.org/137> ; DOI : 10.4000/linx.137
- LIGIA-STELA F., FUCHS C., MELANIE-BECQUET F. (2013), *Dictionnaire des verbes du français actuel: Constructions, emplois, synonymes*, Paris, Ophrys.
- PAILLARD D. (1998), « Les préverbes russes : division et discernement », *Revue d'études slaves*, n° LXX (1), p. 85-99.